

Audioconférence du 1er avril 2020 avec la Direction

Aujourd'hui s'est tenue une audioconférence entre la DDFIP des Yvelines et les organisations syndicales.

Le Directeur a rappelé l'importance du dialogue social surtout en cette période de confinement, et prône également un dialogue quotidien entre la direction et les équipes. Les équipes sont toutes très mobilisées en cette période difficile et éprouvante pour tout le monde et le Directeur tenait à les remercier pour leur engagement.

Actuellement, la priorité est double :

- Assurer le plan de continuité avec une priorité absolue : les hôpitaux et leur financement (une audioconférence a eu lieu entre le Ministre et les comptables des hôpitaux) ;
- garantir strictement la sécurité sanitaire des agents : actuellement dans les Yvelines, tout est fait pour qu'il y ait un minimum d'agents dans les services (9% par roulement outre le télétravail).

Dans le cadre du plan de continuité d'activité (PCA), sont assurés notamment le paiement des agents publics et des factures des ministères.

La TVA et le PAS doivent continuer à être encaissés (la TVA représente pour le 78 entre 15 et 20 millions d'euros).

Le PCA va être élargi au SPF puis au SDE à compter du 1^{er} avril (leur fermeture est totale dans les Yvelines depuis le début du confinement).

SPF : Un état des lieux va être fait par les responsables sur les documents prioritaires à traiter par rapport aux axes de la centrale.

SDE : traitement des assurances vie, les particuliers étant en attente d'argent d'où une attention particulière.

Aussi un bilan par les chefs de service est attendu d'ici fin de semaine ainsi qu'un calibrage des équipes (pas plus de 3 agents présents physiquement par service voire réduction à 2 agents idéalement quand c'est possible).

La démarche sera la même que pour les SIE avec un maximum de travail à distance. Des portables seront à disposition d'ici la fin de semaine et 3 personnes de la brigade nationale viendront en renfort.

Concernant la campagne IR, le Ministre Gérald DARMANIN a fait hier soir une annonce sur l'importance de son maintien, tout en précisant qu'il y aurait un calendrier aménagé et que la campagne débiterait le 20 avril au lieu du 9 avril et un dépôt papier possible jusqu'au 12 juin.

Des précisions de la part de la Centrale sont attendues sur l'accueil physique (la préférence allant pour la mise en place d'un accueil téléphonique). Le télétravail dans les SIP va être renforcé.

Actuellement dans le 78 il y a 203 agents présents et 511 télétravailleurs.

Congés : concernant la gestion des congés il n'y a pas de réponse de la Centrale, ni sur les ARTT. Lors de l'audioconférence avec le ministre d'hier la question des congés a été abordée, notamment pour que ceux en présentiel puissent souffler et bénéficier de congés à titre prioritaire. Par ailleurs si l'ouverture de la campagne IR se fait avec un décalage il y aura un problème pour accorder des congés aux SIP.

ASA : dans SIRHIUS il n'y a pas de distinction sur les différentes autorisations exceptionnelles d'absence en lien avec le Covid-19, elles passent sous le libellé A030 mis en place pour le Covid, même si le chef de service doit être au courant du motif (ex garde d'enfants). Entre 800 et 900 personnes sont en ASA chaque jour dans les Yvelines.

Volontariat : pour l'instant la direction a suffisamment de volontaires pour assurer le PCA. Personne n'a été contraint à venir travailler. La consigne est que vous ne venez travailler que si vous venez en voiture ou à pied. Si une personne a peur, il faut lui expliquer qu'il n'y a qu'une personne par bureau avec des gants et du gel.

Point sur les cas de Covid sur le département et les sites désinfectés :

Les sites du Vésinet, et les SIP et SIE de Poissy vont être désinfectés. 31 personnes sont suspectées atteintes par le Covid19 et une seule testée a été hospitalisée à l'hôpital de Garches.

Le CHSCT va être tenu informé au fur et à mesure des cas suspectés de Covid19.

Plusieurs questions ont été posées par les organisations syndicales :

- Quid du télétravail pour les trésoreries et notamment pour la dépense. Actuellement seuls les Chefs et adjoints sont dotés de portables mais pas les agents. Par exemple à Maurepas : problème avec un maximum de 3 par service :
- La DISI IDF est assez lourdement touchée par des personnes diagnostiquées covid19 , d'où la nécessité d'une bonne coordination avec la CID78.
- Certains experts comptables et entreprises se demandent s'il y aura un arrêt du télépaiement de la TVA et du PAS (certains ayant débranché leurs prélèvements)
- La DVNI et la DIRCOFI proposent leur assistance aux SIE dans les départements, le 78 sera-t-il concerné ?
- Connait-on l'impact du confinement sur les mouvements de mutation : au national, au local.

Réponses :

- La DG est tributaire de 2 choses : le nombre de portables en stock (actuellement 13 ultra et 4 micros) et l'équipement très différencié suivant les postes. En trésoreries hospitalières par exemple : Mantes 10 télétravailleurs, 5 à Versailles, 1 à Rambouillet. Sur les trésoreries, la priorité est la dépense. Globalement la situation est maîtrisée. Une livraison de micro-ordinateurs est attendue pour la fin de la semaine prochaine mais le nombre n'est pas fixé à ce jour.
- Les agents des CID sont équipés en protection. Ainsi la préparation des ordinateurs se fait à Versailles et ce sont les agents qui viennent les chercher.
- Ce matin un mail de la DVNI a été reçu, faisant offre de service d'appui sur des conséquences fiscales et la gestion publique.
- Un point avec les chefs de SIE et SDE sur les virements SEPA suspendus ou récusés a été fait. Certains chefs de service ont commencé des opérations de relance. Pour l'instant le volume n'est pas insurmontable. Toutefois si les SIE étaient débordés, ils auront l'appui des PCE. Parfois il y a une incompréhension des entreprises, certaines disent s'être trompées, d'autres n'ont plus rempli leurs obligations déclaratives car elles pensaient que tout était suspendu. Depuis hier, beaucoup de sollicitations et demande d'aides sont arrivées de la part des TPE. Le système est bien compris mais la démarche est plus compliquée à mettre en œuvre, entraînant beaucoup de questions très précises des experts comptables.

- Des précisions concernant le nouveau calendrier de mutation est en cours d'élaboration, de même que mouvement local. Pour les concours ils sont reportés à une date ultérieure.

Pour terminer, le Directeur s'est félicité du bon état d'esprit dans la direction, qui lui permet de fonctionner. Il a tenu à faire des remerciements pour cette très belle solidarité collective, il faut en être tous fiers.